



NOM'INFORME

Numéro 2

Revue Municipale Automne 2008

SOMMAIRE

- La Municipalité
- Le Service Technique (page 2)
- Les actualités Municipales (page 3)
- Les informations pratiques (page 3)
- Les instances extra-communales (page 4)
- Quelques manifestations d'automne (page 5-6)
- Manifestations à venir (page 7)
- Rubrique Santé (page 8)
- Rubrique Histoire (page 8)

Pour le Conseil Municipal et moi-même, l'année 2008 aura été celle de tous les défis : défi de l'élection, défi de l'installation, défi de la mise en route... C'est sans doute pour cela qu'elle nous a paru si brève. Dans cette entreprise, beaucoup d'entre vous nous ont aidés, compris, soutenus ; soyez en remerciés.

Ces premiers mois nous ont permis d'inaugurer nos méthodes de travail fondées sur le respect du travail collectif valorisé par les travaux individuels harmonisés en commission. Des réglages restent à faire, des progrès à réaliser, sachant que toute démarche doit sans cesse trouver son équilibre dans le souci de progresser ensemble pour le bien de tous. Les premiers projets commencent à prendre forme, vous avez pu en remarquer les effets en terme de sécurité routière, de travaux communaux... Dans les relations entre les Nomainois et leur Municipalité, de nouvelles pratiques s'instaurent progressivement et nous percevons comme un élément très positif votre présence massive à nos manifestations. Pussions-nous continuer à vous satisfaire !...

Le Numéro 1 de NOM'INFORME vous a présenté la nouvelle équipe Municipale et son fonctionnement ainsi que le personnel Communal. Ce second numéro vous présente le Service Technique et aborde le rôle des trois principaux organismes Intercommunaux dont le fonctionnement influe sensiblement sur la vie municipale. Il est normal que nous vous informions de leurs décisions et de la place que nous y tenons.

Le Conseil Municipal, le Personnel Communal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année à partager avec celles et ceux qui vous sont proches.

Le Maire, Daniel BONNET
et le Conseil Municipal



Mairie de Nomain : Tél 03 20 71 84 00

Adresse de messagerie : mairie.nomain@wanadoo.fr



Les 104 ans de Marie LETERME

Ce samedi 15 Novembre, nous nous sommes retrouvés avec ses enfants, ses amis, entourant Marie LETERME à l'occasion de ses 104 ans.

Beaucoup de joie autour de Marie qui rayonnait.

Elle était heureuse et nous tous aussi ; tout simplement...

Merci Marie pour le bonheur que vous nous procurez.

Le service technique de la Commune

Le rôle des techniciens Municipaux est parfois méconnu. Nous voulons ici vous présenter les principales missions qui leur sont confiées. Leur métier se compose d'une multitude d'actions toutes aussi importantes et urgentes.

- ❖ Les espaces verts : réaliser les plantations, tondre les pelouses, tailler la végétation, désherber, ...
- ❖ Les bâtiments communaux : la Mairie, l'école, les salles annexes, ils en assurent l'entretien technique et la rénovation, ils sont parfois accompagnés d'entrepreneurs pour des travaux spécifiques.
- ❖ La voirie : réparer les « nids de poule », entretenir les bas-côtés.
- ❖ La signalisation routière : remettre en état les panneaux routiers, repeindre le marquage au sol...
- ❖ Les sentiers « voyettes » : entretenir et remblayer
- ❖ Les festivités et cérémonies : préparer le matériel, agencer les salles...
- ❖ Les informations sur travaux à réaliser : signaler tout problème lié à la sécurité et nécessitant une intervention adaptée.

Afin de faciliter l'exercice de leur métier, de nouveaux équipements seront mis à leur disposition début 2009 (matériel, outillage, un nouveau véhicule).

Pour les illuminations de Noël, Bernard, Jean Claude et Michael ont confectionné pour vous de nouvelles guirlandes électriques qui égayeront davantage la rue principale de Nomain.

Merci et bravo pour la qualité de leurs réalisations.



Assainissement

Un nouveau Programme Pluriannuel Concerté (PPC) vient d'être lancé afin d'élaborer un planning de réalisation des prochains travaux d'assainissement sur la commune. Le dernier PPC s'est terminé avec les travaux de la rue de la commune. En accord avec le Syndicat Intercommunal du Pévèle et l'Agence de l'Eau, 3 tranches ont été retenues. La première concerne la continuité de la rue B. Delemme, la rue E. Payen et la rue G. Herent. Les premiers travaux pourraient débuter en 2009. La seconde tranche concerne les rues L. Delcroix, P. Delattre, une partie du Bas Hameau, et M. Beyaert et débuterait en 2010. La troisième tranche prévue en 2011 concerne la rue P. Dhelemme. Ces dates seront validées dès que les appels d'offres seront lancés et que les subventions attendues seront confirmées.

Rappel important :

Le raccordement des logements à l'égout "eaux usées domestiques" établi sous la voie publique à laquelle les propriétaires ont accès est obligatoire pour ceux-ci (article L. 1331-1 du Code de la santé publique). Tous les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées à la partie publique du branchement sont à la charge du propriétaire. Le fait de posséder une installation individuelle propre à recevoir les eaux usées ne dispense pas de l'obligation de raccordement.

Le propriétaire d'un logement déjà existant dispose d'un délai de deux ans, à partir de la mise en service de l'égout collectif, pour se raccorder. Pour les constructions édifiées après la construction du réseau, le raccordement doit être immédiat. Cette obligation est érigée en condition de la délivrance du permis de construire. La taxe de raccordement pour ces nouvelles constructions est de 800€ (voir Conseil Municipal du 23/10/2008)

Informations Pratiques

Le prochain passage des encombrants est prévu le mercredi 29 Avril 2009.

Horaires d'ouverture des Déchetteries d'Orchies et Genech.

- ❖ Du 01/10 au 31/03, lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 16h45 et dimanche de 9h00 à 11h45.
- ❖ Du 01/04 au 30/09, lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 18h45 et dimanche de 9h00 à 11h45.

Transports en commun.

Avec un ensemble de 35 lignes, le réseau Arc-en-ciel du Pévèle-Mélantois propose des déplacements avec des horaires et arrêts adaptés pour vous offrir un service fiable. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter VIVACAR au **03 20 89 30 30** ou par internet : www.icars-vivacar.com.

Ligne 312 Mouchin / Orchies										
Jours de circulation		L.M.Me	L.M	Me	L.M.Me	L.M	L.M	L.M.Me	L.M.Me	L.M.Me
Horaires valables du 25 août 2008 au 5 juillet 2009		J.V.S	J.V.S		J.V.S	J.V.S	J.V	J.V.S	J.V.S	J.V.S
NOMAIN	Saint Martin	06:46	07:34	07:34	07:34	-	-	09:21	13:51	-
NOMAIN	Deffrenne	06:47	07:35	07:35	07:35	-	-	09:22	13:52	-
NOMAIN	Louis Guislain	06:48	07:36	07:36	07:36	-	-	09:23	13:53	-

Ne circule pas les dimanches et fêtes. Pour plus de précisions, des dépliants sont à votre disposition en Mairie.

Des permanences Généalogie se tiendront en Mairie de 9h00 à 11h30 les mercredis suivants :

7 janvier 2009	4 février 2009	4 mars 2009	1 ^{er} avril 2009
21 janvier 2009	18 février 2009	18 mars 2009	22 avril 2009

La Communauté de Communes « ESPACE EN PEVELE »

Créée le 3 Décembre 2001, elle rassemble les Communes de : Aix-lez-Orchies, Auchy-lez-Orchies, Bouvignies, Coutiches, Landas, Nomain et Saméon. Elle rassemble une population de plus de 12000 habitants. Son objectif est de gérer en commun des activités et des équipements ou bien encore des services publics. Le Conseil Communautaire est composé de 14 délégués à raison de 2 désignés par chaque Conseil Municipal ; les délégués élisent eux-mêmes un Président (actuellement Mr Jean-Luc DETARVERNIER).

La collecte des ordures ménagères, la réalisation et la gestion des salles de sports communautaires (Aix-lez-Orchies et bientôt Coutiches), le développement économique avec entre autres l'implantation de zones d'entreprises, le relais itinérant d'Assistantes Maternelles, voilà quelques exemples de compétences de l'intercommunalité.

Les ressources principales de la communauté de communes proviennent de la dotation d'intercommunalité versée par l'état, de la taxe professionnelle unique et de la participation des communes adhérentes.

Le Syndicat Intercommunal de la Pévèle

Créé en 1968 avec 9 communes, il rassemble aujourd'hui les communes d'Aix-lez-Orchies, d'Auchy-lez-Orchies, de Landas et de Nomain. Les membres du Comité Syndical sont désignés par les Conseils Municipaux des communes adhérentes. Ses compétences sont la création des ouvrages d'assainissement collectif ainsi que le contrôle des installations neuves et anciennes dans le cadre de la mise en place d'un assainissement non collectif (SPANC).

Les communes conservent la propriété des travaux exécutés par le syndicat.

Les derniers travaux réalisés sur Nomain concernent la rue de la Commune et la rue Haute.

La liste des travaux programmés figure en page 3

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Le SCOT du grand Douaisis a été approuvé fin 2007.

Réuni au sein d'un syndicat mixte, le territoire du SCOT a une superficie de 48100 hectares, et regroupe 65 communes (248 000 habitants) issues de 4 intercommunalités :

Communauté d'agglomérations du Douaisis
Communauté de communes « Coeur de l'Ostrevent »
Communauté de communes « Espace en Pévèle »
Communauté de communes « Coeur de Pévèle »

Son rôle :

Préserver l'environnement et assurer une utilisation économe de l'espace. Il s'agit de trouver un équilibre entre développement et urbanisation, et la protection des espaces naturels.

C'est un outil indispensable à l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Information du Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (C.L.I.C) du Pévèle Ostrevent

Vous êtes âgé de 60 ans et plus ou, vous avez une personne âgée dans votre entourage, La Communauté de Communes, la Commune de Nomain et l'association A.D.M.R se sont mobilisées pour mettre en place une permanence de la coordinatrice gérontologique du C.L.I.C. Vous pouvez la rencontrer dans les locaux de l'A.D.M.R. ou la contacter le mardi après-midi de 14h à 17h au 36, rue Jean Lebas à Nomain – Tél : 03 20 34 27 87

Les autres manifestations seront reprises dans le « Bulletin Municipal » habituel de début d'année

LA TRADITIONNELLE DUCASSE DE SEPTEMBRE

L'ASSOCIATION CYCLISTE NOMAINOISE, LE C.C. ORCHIES ET LA MUNICIPALITE DE NOMAIN ONT ORGANISE LE SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2008 le 6^{ème} GRAND PRIX CYCLISTE DE NOMAIN

Cette épreuve a réuni plus de 180 participants, répartis en 10 catégories, de poussins à séniors 1 ère catégorie. Tous les participants ont reçu une récompense à l'issue de la réception, organisée par la municipalité, salle LOUETTE en présence des élus enchantés par l'animation proposée.



A noter les bonnes prestations des coureurs locaux, en minimes **Antoine BERTHIER** gagne sa 4ème course de la saison, en 3ème catégorie **Denis BERTHIER** termine deuxième, le jeune **Bernard DUVINAGE** 4ème et en benjamin belle 5ème place de **Thibaut BERTHIER**, tous les 4 licenciés au CC ORCHIES.

Les vainqueurs sont : en Pupilles **Julien CHOQUER** (AUBIGNY en ARTOIS) en Poussins **Vincent EVRARD** (ST ANDRE) en Benjamins **Emeric VANDREPOTE** (ST ANDRE), en Minimes **Antoine BERTHIER**(CC ORCHIES), en Cadets **Vincent CONITE** (CC FEIGNIES), en Féminines **Laurence LARGILLET** (VA MARLY), en 4ème Catégorie **Charles EROUARD** (HARNES), en 3ème Catégorie **Frédéric GUIBERT** (BIACHE), en 2ème Catégorie **JF SAGNIER** (ST ANDRE) et pour finir en 1 ère Catégorie **Fabrice BOS** (EC LIEU ST AMAND).



De nombreux « Bradeux » ont investi les rues de notre commune ce dernier week-end de septembre à la recherche de meubles anciens, bibelots, vêtements, objets de décorations, etc... Le tout dans une ambiance festive et amicale.

Dans la salle des fêtes, le traditionnel « Moules-Frites » était organisé par le C.E.S.C.

La journée s'est terminée par un Loto auquel ont participé plus de 100 personnes.

LES SOIREEES D'INFORMATION SUR LES DEFIBRILLATEURS



La Municipalité a organisé, Salle Louette, une deuxième soirée d'information sur le défibrillateur cardiaque. Le sénateur ALEX TURK, qui présidait cette réunion, est venu présenter le défibrillateur et a exposé très justement et simplement les enjeux d'un tel appareil.

En France, il y a 60 000 morts cardiaques par an. $\frac{3}{4}$ de ces décès se passent au domicile. Il y a donc près de 15 000 décès cardiaques se passant à l'extérieur. Malheureusement, on ne sauve que 2% des personnes atteintes d'une fibrillation. En comparaison, aux Etats-Unis et au Canada, tout jeune de 12 ans sait pratiquer le massage cardiaque, et sait se servir d'un défibrillateur. C'est ainsi que 25% des gens sont sauvés. L'objectif, en France, est de multiplier par 12 le nombre de vies sauvées (soit environ 3 500 vies sauvées par an).

Un grand merci au Docteur PIAU et au Docteur VANDELANOITTE qui, par leurs explications, ont initié aux premiers secours les personnes présentes. On ne dispose que de 4 à 5 minutes pour agir lors d'une défibrillation. Au delà, le sang n'irrigue plus le cerveau, des séquelles cérébrales apparaissent. Le massage cardiaque est indispensable pour continuer à irriguer le cerveau. Pendant ce temps, une personne sera allée chercher le défibrillateur automatique qui en cas de besoin délivrera un choc électrique.

Deux défibrillateurs sont déjà installés dans la commune (un à côté de l'entrée de la Mairie, l'autre sur la place à côté de l'église). Un troisième est prévu début 2009 et sera installé au stade.

LE PREMIER FESTIVAL DU COURT METRAGE

La salle Louette était comble ce samedi soir pour le premier festival du Court Métrage organisé par Jean-Marie DESRY et Bertin STERCKMAN. Les huit films présentés, certains humoristiques, d'autres plus émouvants, ont ravi un public nombreux malgré des conditions atmosphériques très mauvaises. Chacun a pu apprécier le professionnalisme, la qualité et la diversité des tournages présentés.



Manifestations à venir

JANVIER

Vœux de la Municipalité le Dimanche 11 à 11h00 à la Salle des Fêtes.

- Dimanche 18, Assemblée Générale du Syndicat Agricole, Salle Louette.
- Compétition Douaisis/Nomain les 24 et 25 organisée par le Tir Sportif de Nomain.
- Samedi 31, Repas du Tir Sportif, Salle des fêtes.

FEVRIER

- Assemblée Générale ACPG-CATM-TOE le Vendredi 6 à 18h, Salle Louette.
- Soirée « Années 80 » le Samedi 7 à 19h00, Salle des Fêtes. (Réservations auprès de l'Amicale Laïque)
- L'association "Les jardiniers de France" organise le Samedi 7, Salle Louette à 14h30 un débat sur le thème : « Les Pesticides, comment s'en passer ? »
- Assemblée Générale « Les Amis des Oiseaux » le 8 à 10h, Salle Louette.
- Loto Nomainois au profit des aînés le Dimanche 15 à 15h.
- Journées portes ouvertes Association « Ados Rythmes » le 18 de 13h30 à 18h30, Salle des Fêtes.



MARS

- Repas du Club Sébaste le Dimanche 1^{er}, Salle des Fêtes.
- Samedi 14 et Dimanche 15, la Finale Nationale Hiver du Tir Sportif aura lieu sur les communes d'Aix-lez-Orchies et de Nomain
- Dimanche 22, Manifestations au centre équestre avec la fédération française d'équitation.
- Dimanche 22, « Les Jardiniers de France », Salle Louette.
- Vendredi 27 à 19h00, l'école Léo Lagrange organise son LOTO, Salle des Fêtes (Réservations à l'Ecole).
- Concours de Tarot par « Les P'tis Bouts Nomainois », Le Samedi 28 à 20h, Salle des Fêtes.
- Samedi 28 à partir de 20h, la nuit de la Chouette, Salle Louette.
- Manifestations organisées par la Municipalité Samedi 28 et Dimanche 29 lors de la journée nationale des Parcours du cœur.



AVRIL

- Le 1^{er}, Commémoration à Tournai en souvenir des victimes de la guerre 14-18.
- La municipalité vous convie à un spectacle musical « MOZART GOURMAND » par la compagnie Lyricatempo le Samedi 4 à 20h30.
- « Nomain propre » se déroulera le dimanche 26 au matin.
- Dimanche 26 à 11h, journée des déportés avec dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts.

Risques d'intoxication au monoxyde de carbone

Pourquoi est-ce dangereux ?

Le monoxyde de carbone est un gaz indétectable. Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz, charbon, essence.. Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure.

Quelles sont les causes du danger ?

- ✓ Des appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus.
- ✓ Une mauvaise aération du logement et des fumées mal évacuées.

Une flamme a besoin d'air pour brûler. Si l'air de votre logement n'est pas suffisamment renouvelé, la combustion au sein de vos appareils sera incomplète et émettra du monoxyde de carbone. Un conduit d'évacuation bouché ou obstrué ne permet pas aux gaz de la combustion de s'évacuer.

Comment éviter les intoxications ?

- ✓ Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, cheminées, inserts, poêles, conduits d'aération).
- ✓ Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air.
- ✓ Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

Que faire si vous soupçonnez une intoxication ?

Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements... pensez au monoxyde de carbone...

- ✓ Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- ✓ Arrêtez vos appareils à combustion si possible.
- ✓ Evacuer les locaux et bâtiments.
- ✓ Appelez les secours le 112, le 18 ou le 15

Rubrique Histoire

L'histoire des armoiries de Nomain



Flandre Wallonne, Diocèse de Tournai, Canton d'Orchies.

De gueules* à trois bustes de carnation** ayant chacun un bandeau d'azur sur les yeux.

Armoiries de Marie-Anne LIBERT, douairière de Messire Louis des MOULINS, dame de Nomain, dont le nom et les armes figurent sur la cloche paroissiale fondue en 1742.

Nomain était partagé en un certain nombre de juridictions ; la principale était celle de Roupy, dont le seigneur prit, à dater du 17ème siècle le titre de Nomain, attendu qu'il avait juridiction sur le clocher du village.

*gueules = rouge

**carnation = chair